



LA PAROLE À...

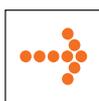
LES HLM DOIVENT RESTER ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE



Les HLM doivent rester des logements locatifs qui peuvent être attribués au plus grand nombre et non aux plus pauvres. S'il est clair que les règles d'attributions des logements sociaux méritent d'être simplifiées et expliquées, la première des difficultés à régler est celle de la pénurie de logements. Avec la pénurie de logements, comment faire comprendre à un demandeur que sa situation est moins urgente que d'autres ? Elles le sont toutes car avoir un logement est une nécessité pour tous. A Plaine Commune Habitat, avec plusieurs milliers de demandeurs en attente, nous n'avons pas de recette miracle en matière d'attribution. Mais nous nous efforçons d'être les plus justes et transparents sur nos critères. Les administrateurs qui siègent à la commission d'attribution veillent, dans le respect du cadre législatif, à traiter les demandes avec la plus grande équité et à faire en sorte que les habitants de ce territoire bénéficient des efforts que nous faisons pour développer le logement social.

STÉPHANE PEU, président de Plaine Commune Habitat

Actualité



Les trafiquants se font expulser...



Après deux années de procédure, la justice a reconnu le droit et la détermination de Plaine Commune Habitat, en ordonnant, en février dernier, l'expulsion pour usage illicite d'un logement de Gabriel Péri à Saint-Denis pour troubles de jouissance des occupants. Suite à ce jugement, l'expulsion a été réalisée en ce début juin 2013 par les services de police. Une telle action, sans précédent, est importante et a largement été relayée par la presse.

Les habitants des quartiers populaires, qui sont déjà les premières victimes de la crise économique et sociale, ne doivent pas en plus être les premières victimes de l'insécurité. C'est pourquoi, à Plaine Commune Habitat, nous engagerons à chaque fois que c'est nécessaire et avec discernement de telles procédures contre des locataires qui se servent de leur logement pour des activités illicites et avec la complicité avérée des occupants de l'appartement. C'est déjà le cas sur deux autres procédures en cours, à Romain Rolland et Henri Barbusse à Saint-Denis.



NOS HLM SUR LEUR 31

C'était le 31 mai et les jours suivants : la fête des voisins a, cette année, battu des records en nombre de lieux, de gardiens et de locataires mobilisés.



Et si vous deveniez propriétaire ?

La Coopération d'Accession Sociale à la Propriété (CAPS) propose un nouveau programme neuf, à proximité immédiate de la gare RER de Saint-Denis. Il s'agit d'une résidence au sein d'un futur éco-quartier, à la connexion de plusieurs axes de transport (RER, métro, 3 lignes de tramway).

Les locataires de Plaine Commune Habitat sont prioritaires, avec des appartements à partir de 133 000 € TTC.
+ D'INFO :
www.oph-plainecommunehabitat.fr/accesion-a-la-propriete
Et n'hésitez pas à appeler le 01 55 84 43 78 ou 06 50 67 33 51



Pour un été tranquille

Vous avez peut-être la chance de partir quelques semaines ou quelques jours en vacances au cours de l'été qui arrive. Ne gâchez rien en suivant ces quelques conseils :

- fermez bien portes et fenêtres avant de partir,
- veillez à bien couper l'eau et l'électricité ou le gaz avant votre départ car ce sont des causes fréquentes de sinistre,
- laissez un n° de téléphone à votre gardien pour qu'il puisse vous joindre en cas de problème,
- inscrivez-vous dans l'opération « tranquillité vacances » auprès du commissariat de police pour bénéficier d'une patrouille de surveillance autour de votre habitation pendant votre absence d'au moins 7 jours consécutifs,
- faites les démarches auprès de La Poste pour faire suivre votre courrier et éviter ainsi

RAPPEL

Régularisation des charges

Le mois dernier vous avez reçu le décompte des charges 2012. En ce début du mois de juillet vous recevez la facture correspondante avec le solde à recevoir ou à payer. Si le montant à payer est important, il peut vous être proposé un plan d'étalement pour le règlement qui débutera avec l'avis d'échéance, reçu fin juillet et payable en août. N'hésitez pas à prendre contact avec votre gestionnaire locative dans votre agence.

- d'avoir votre boîte aux lettres qui déborde de courriers et prospectus,
- faites jouer la solidarité avec vos voisins pour arroser vos plantes et/ou être attentifs au moindre signe suspect en votre absence,
- et pensez au paiement de votre loyer en optant pour le prélèvement automatique si vous ne l'avez pas déjà fait ou en payant en ligne où que vous soyez.



Dans la foulée de la fête des voisins, ce sont des locataires peu ordinaires et un peu méconnus de notre patrimoine

qui ont pris le relais pour montrer qu'il fait bon vivre... et travailler en HLM en ouvrant leurs ateliers-logements. Une journée de rencontres et d'échanges pour le plus grands plaisir de tous. Rendez-vous est pris l'année prochaine, voire peut-être avant, pour de nouvelles rencontres.